

## VRAI / FAUX ?

Depuis quelques semaines le soleil est moins présent mais qu'en est-il de l'énergie solaire ? Nous profitons de ce début de l'automne pour un petit « vrai/faux » sur le photovoltaïque – Le saviez-vous ?

**Là où j'habite il ne fait pas très beau, cela ne doit pas valoir le coup d'investir dans une installation photovoltaïque.**

**FAUX !** Les projets photovoltaïques ont leur place dans toutes les régions de France. Nos équipes disposent d'outils performants qui permettent d'évaluer la productivité de votre installation liée à l'ensoleillement de votre terrain. N'hésitez pas à les solliciter pour une étude personnalisée.

**La revente de l'électricité n'est plus du tout rentable**

**FAUX !** En effet, en 2011 l'état a fait le choix de diminuer les subventions allouées à l'achat de l'électricité produite. Depuis, le prix des panneaux solaires a tellement baissé que la rentabilité reste à peu de choses près la même. De plus, les panneaux sont de plus en plus performants et il est également devenu compétitif de consommer une partie ou la totalité de sa production. Notre conseiller vous proposera la meilleure formule pour votre projet.

**Si je souhaite revendre ma maison, l'installation photovoltaïque représentera une plus-value.**

**VRAI !** Si vous vendez votre maison, le nouveau propriétaire continuera à exploiter votre installation photovoltaïque aux mêmes conditions que vous. Si vous revendez l'électricité, un simple avenant au contrat avec EDF OA (=obligation d'achat) suffit. Le cas échéant, il pourra auto-consommer l'électricité produite afin de diminuer sa facture d'EDF et être un vrai acteur de la transaction énergétique. Plutôt des bons arguments de vente, non ?

**Les panneaux solaires ne sont pas du tout écologiques, il faut plus d'énergie de les produire que ce qu'ils permettent d'économiser**

**FAUX !** Ce n'est pas exact. En France il faut environ 2,5 ans pour produire autant d'énergie avec le panneau solaire que ce qu'il en a fallu pour le produire. Le rendement du panneau est lui garanti pendant 25 ans minimum. Aussi chez Solaire Box nous choisissons des panneaux solaires fabriqués en France, donc avec une énergie peu carbonée, ce qui leur donne un bilan carbone excellent et environ 8 fois meilleur qu'un panneau solaire fabriqué en Chine par exemple.

**Je peux stocker l'électricité produite par mes panneaux solaires afin d'être le plus autonome possible**

**VRAI !** La performance des batteries ainsi que les solutions techniques des systèmes de stockage ont énormément évolué. Nos batteries sont garanties plus de 10 ans avec une baisse significative des coûts associés. Votre maison se trouve en site isolé ou vous souhaitez tout simplement devenir le plus autonome possible ? Nos conseillers vous accompagneront dans votre projet avec plaisir et vous proposeront un dimensionnement de votre système de stockage en fonction de vos besoins.

**On ne sait toujours pas comment se passe le recyclage des panneaux solaires**

**FAUX !** Tout est prévu. Le recyclage de vos panneaux photovoltaïques est réfléchi et anticipé grâce à votre éco-participation de 72ct€ par panneau solaire. Cette éco-participation finance le recyclage par la société PVcycle qui prévoit le procédé suivant : si vous avez moins de 40 panneaux solaires, vous devez vous-mêmes les démonter et apporter au point de collecte le plus proche. Au-delà, c'est PVcycle qui se chargera du transport. Mais ne vous inquiétez pas, vos panneaux ont une longue vie devant eux !

**Même si le ciel est couvert, mes panneaux continuent à produire de l'électricité.**

**VRAI !** Les rayons du soleil qui permettent la production de vos panneaux photovoltaïques passent à travers les nuages, c'est en fait l'énergie lumineuse qui leur est essentielle.